

Droit budgétaire (CM + TD)

Infos pratiques

- > ECTS : 7,5
- > Nombre d'heures : 39.0
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique
- > Code ELP : 4J8JDRBT

Présentation

Le cours portera sur deux aspects essentiels des finances publiques, à savoir les finances locales d'une part (M. Tirard), et les finances sociales d'autre part (Mme Moniolle), qui représentent ensemble la grande majorité des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires. Chacun des deux domaines sera abordé à travers ses particularités et problématiques propres, notamment dans le cadre de la crise actuelle des finances publiques.

Évaluation

Avec TD (M1 DPF) : contrôle continu et partiel

Sans TD (M1 droit public) : Examen terminal

Pré-requis nécessaires

maîtriser le cours de finances publiques